



Les Ancêtres Automobiles

79, rue des Sablons

45430 Chécy

Mobilité 06 08 25 46 76

Membre FFVE n° 371

www.lesancetresautomobiles.com

daniel.paty@lesancetresautomobiles.com

Chers amis participants,

Pour l'année 2020, nous organisons notre 25^{ème} RAID DES NEIGES qui nous mènera cette année dans le Massif Central à Aurillac après avoir fait une halte à Riom. Il aura lieu les 10 et 11 Janvier 2020.

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur, nous sommes amenés à apporter des modifications dont vous trouverez le détail dans le règlement joint

Cette année, afin d'éviter tout malentendu lors des contrôles de passage, nous mettons en place un nouveau système électronique. Toutes les explications vous sont données dans le règlement. Pour la mise à disposition de ce matériel, il vous est demandé un chèque de **caution** de **50.00 €**.

Vous trouverez donc ci-joint le bulletin d'inscription et la décharge de responsabilité qui sont à nous retourner rapidement et dans tous les cas **avant le 31 Octobre prochain IMPERATIF** pour des questions de réservation et d'organisation (hôtels, restauration, démarches administratives, etc...) .

Les **chèques**, qui sont à joindre **impérativement** avec le **bulletin d'inscription** et la **décharge de responsabilité**, ne seront, pour l'inscription, **encaissé** que **la semaine** qui **suivra la manifestation** (comme les années précédentes), pour la caution, **restitué** après la reprise du matériel . Aucune inscription ne sera retenue **sans règlements** accompagnés des documents totalement remplis.

Nous vous demandons instamment **de remplir le bulletin d'inscription en lettre d'imprimerie** de façon très lisible et **de renseigner toutes les demandes** sans aucune exception (ces renseignements sont à fournir aux préfectures).

Nous vous rappelons que nous limitons le nombre de participants pour des raisons d'hébergement et de convivialité, donc, soyez rapides.

Le parcours de ce raid comportera **1 Zone de Régularité** le matin et **2** l'après-midi.

L'étape du vendredi partira d'Orléans et se terminera à Riom. Pour vendredi midi, une salle pour déjeuner à l'abri vous sera réservée sur le parcours. L'étape du samedi matin nous amènera pour déjeuner à St Flour. Le samedi soir nous ferons soirée VIP dans une salle municipale d'Aurillac.

Notre Président reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente de votre inscription, croyez, chers amis participants, à nos meilleurs sentiments.

L'Organisation

daniel.paty@lesancetresautomobiles.com

06 08 25 46 76